



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 12-5 RM399-7 (2023)

RELATIF À LA CIRCULATION MODIFIANT ET REMPLAÇANT
LES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 8 mai 2023, un avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 12-5 RM399-7 (2026) relatif à la circulation modifiant et remplaçant les règlements antérieurs;
- le 12 juin 2023, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- l'objet de ce règlement est de modifier ledit règlement afin d'introduire un nouvel arrêt sur la rue Cutting et Verret et d'introduire des sens uniques sur les rues Norton et Johnson;
- l'original du règlement numéro 12-5 RM399-7 (2023) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 14 juin 2023.

La greffière,

Geneviève Dupras

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 14 juin 2023 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook le 14 juin 2023.

Donné à Coaticook, ce 14 juin 2023.

La greffière,



Geneviève Dupras